

Ligne Conseil Bancaire Résultats du questionnaire

Montreuil 2022

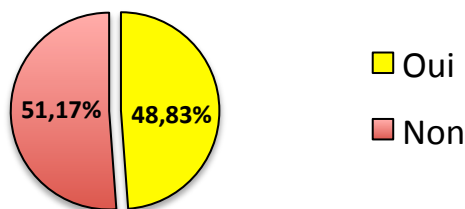
La CGT vous a donné la parole pour déterminer nos priorités dans les négociations à venir. Les résultats de la consultation vous seront communiqués en 6 publications.

- 1 – Salaire, RVB et objectifs
- 2 – Télétravail
- 3 – Heures supplémentaires
- 4 – Formation
- 5 – Pression et Management
- 6 – Autonomie et accords sociaux**

Tract 6 : Autonomie et accords sociaux

Penses-tu être autonome dans l'organisation de ton activité ?

Oui 48,83 % Non 51,17 %



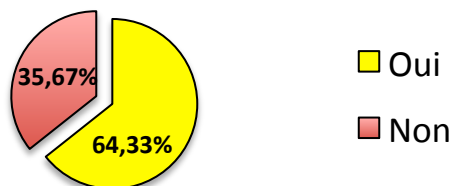
L'accord sur les conditions d'exercice des métiers de conseil bancaire a posé le principe selon lequel :

« Dans le cadre de ses attendus en terme de volume d'activité, chaque conseiller bancaire doit disposer d'autonomie dans la gestion de son agenda. »

Ce principe n'est pas respecté

Te transmet-on régulièrement des tableaux où apparaissent les résultats des autres conseillers ?

Oui 64,33 % Non 35,67 %



L'accord sur le Management commercial a posé le principe selon lequel :

« l'affichage des résultats doit se faire en collectif »

Ce principe n'est pas respecté

*Pour garantir nos droits
et en gagner de nouveaux,*

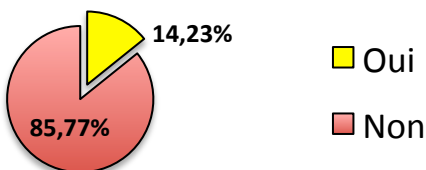
JE VOTE CGT

Élections CAP/CCP du 05 au 08 décembre 2022



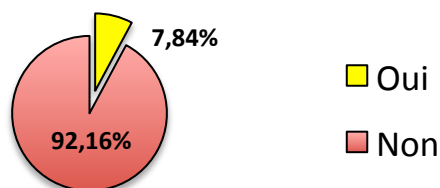
Connais tu les accords conseil bancaire qu'il est question de remplacer aujourd'hui ?

Oui 14,23 % Non 85,77 %



Penses tu que les accords sont correctement appliqués dans l'entreprise ?

Oui 7,84 % Non 92,16 %

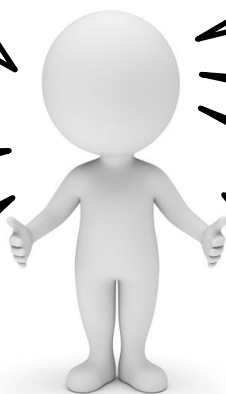


Paroles de postiers

« **Manque de confiance** de la part de la hiérarchie.
Autonomie des cobas bafouée par les outils débilisant
Flicage permanent. »

« **aucune autonomie** sur l'organisation, manque de confiance des managers envers Les conseillers »

« Toute **autonomie est réduite à néant** »



« **Aidez nous** on est en train de couler »

« Abandon de l'**agenda idéal** »

« Aucune **autonomie** »

« **Aucune idée des accords** actuels »

Nous revendiquons :

- Autonomie des conseillers dans l'organisation de leur activité
Ils doivent pouvoir décider de la répartition entre phoning, RAD et rdv physique en fonction des contraintes et appétences de leurs clients, et de leurs résultats
- Abolition de l'agenda idéal – Outils qui réduit à néant l'autonomie du conseiller
- Abolition des séances de RAD pilotés par la direction commerciale ou du territoire
C'est le DS qui organise l'action commerciale au sein du secteur
- La communication des accords en ETC, plénière et envoi à domicile individualisé

 Union Fédérale des Cadres

Prochain tract : Les réponses du Siège de La Poste

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr